



Mairie de Saint-Savin

04 74 28 92 40
mairie@saintsavin-isere.fr



NUMERO DE DOSSIER :

Fait à Saint-Savin, le / /

CONTRAT DE LOCATION

Salle municipale

Le présent contrat prend acte entre les soussignés suivants : Mr le Maire de Saint-Savin, agissant au nom et pour le compte de la Commune d'une part et :

Mme, M^{elle}, M.

Résidant à

Téléphone : / / / / d'autre part.

Il est convenu, par ce présent contrat, que la Commune de Saint-Savin met à la disposition de la personne référée au présent contrat ci-dessus,

- La salle Henri Coppard
- La salle annexe
- La Maison des Sports
- Le Château de Demptézieu
- Les halles

Du : / / àh..... au / / àh.....

Objet de la location :

.....

La validation du présent contrat implique l'acceptation pure et simple du règlement location salle municipale, pièce jointe au dossier location. Ce présent règlement sera également signé par le locataire et annexé au présent contrat.

En application du dit règlement, le prix de la location est fixé à : €, les cautions sont fixés à 250€ (dégradation) et 250€ (propreté).

Le locataire,

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Le représentant Mairie,